Secours Populaire Français, comité de Draguignan et de la Dracénie

7 rue des Minimes 83300 Draguignan 04 94 50 71 94 spfdraguignan83@orange.fr

SPop' infos Mars 2026 N°38







Beau geste !

Notre partenaire madame Chauveau organise régulièrement des collectes pour notre comité dans son établissement, le collège Rostand, où elle est professeure de Français et de théâtre.

Elle propose au théâtre de l'esplanade des matches d'improvisation théâtrale inter collèges (Draguignan / Toulon) avec la compagnie des cigales. Avec ses élèves, elle invite tous les bénévoles et bénéficiaires du SPF qui souhaitent découvrir cette compétition qui est aussi un chouette spectacle. Onze bénévoles ont répondu favorablement à son invitation.

On peut encore s'inscrire par sms au : 06 84 03 85 29 (Date limite 5 mars)

Des ressources diversifiées (Bilan 2024 au niveau national)

Le Secours populaire dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance.

Au-delà de la prééminence des dons matériels, des prestations en nature et du bénévolat, qui représentent 66% de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour 36,4% (réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour 21,8%, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour 14,5%, d'autres produits divers pour

17,8% qui sont constitués essentiellement d'utilisation des fonds dédiés collectés les années précédentes et de participations des destinataires de la solidarité pour 9,6%.
Car au Secours populaire, nous ne pratiquons pas l'assistanat : notre démarche s'appuie sur deux valeurs fondamentales, la solidarité et le respect de la dignité humaine.

Informations budgétaires

Versement des subventions et aides financières au 31/12/2025 pour le comité de Draguignan et de la Dracénie

Financeurs	Montant demandé	Montant obtenu	En 2024
Ministère des solidarités « mieux manger pour tous »		14000 €	7480 €
Conseil départemental du Var	16000 €	14300 €	13000 €
Ministère de la justice PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)	3000 €	3000 €	3000 €
Mairie de Draguignan	2000 €	2000 €	2000 €
Communes de la Dracénie		5000 €	4700 €

Précisons que nous sommes hébergés gratuitement dans notre local, au 7 rue des Minimes, par la mairie de Draguignan. Ce local, rénové et fonctionnel, a complètement modifié notre organisation et nos capacités d'accueil des familles bénéficiaires.

Ecouter et regarder « le chant des forêts »



Festival de la Terre
Du 6 mars au 17 mai en Dracénie

www.colibris83.org

Après la panthère des neiges, Vincent Munier nous promène dans la forêt des Vosges. C'est là que son père lui a transmis son amour de la nature, passion qu'ils sont heureux de transmettre à Simon, fils de Vincent. Trois regards, trois générations, une même fascination pour la vie sauvage.
Ce film contemplatif, bercé par les bruits de la nature et une musique douce, nous balade au milieu des cerfs, renards, tétras, lynx, oiseaux rares. On en sort bouleversé, ému. Un film qui fait du bien !
A ne pas manquer : projection le vendredi 6 mars, en ouverture du festival de la terre, au cinéma CGR Chabran de Draguignan, à 20 heures. Débat animé par Denis Huin, guide naturaliste spécialiste de la forêt méditerranéenne.

Une belle rencontre entre deux associations humanistes

Mardi 17 février, nous avons accueilli Alain COSTANZO, de l'Association des Amis de Brovès. Cette association entretient avec ferveur la mémoire de ce village du Haut Var, rayé de la carte en 1974. A l'époque, il s'agissait de créer le Camp militaire de Canjuers (35.000 hectares), et l'Etat, sans considération pour la population du village (dont le seul tort était d'être entièrement inclus dans le périmètre du Camp !) décida d'en expulser les habitants. Malgré une résistance acharnée de plus de dix années (1962-1974), les villageois furent contraints à l'exil, laissant là leurs maisons (qui, éventrées, servent aujourd'hui de "terrain de manoeuvres" à l'armée) et leurs souvenirs. Aucun d'eux n'a oublié, et, depuis, la mémoire de ce village est entretenue par l'Association.

François a trouvé sur Internet une enveloppe unique : la dernière lettre expédiée du bureau de poste de Brovès, le 31 mai 1974.

Mado, bénévole au SPF, est amie avec Alain Costanzo. Elle l'a informé de l'existence de cette enveloppe, a souhaité qu'elle soit remise à l'Association. C'est bien volontiers que François, très attaché lui aussi, comme tous les Dracénois, à la transmission du souvenir de ce village martyr, en a fait don à Alain.

L'enveloppe trouvera ainsi sa place au musée qui ouvrira prochainement à La Roque Esclapon.

Grâce à ce don auquel le Secours Populaire est fier de s'associer, ce témoignage modeste mais essentiel contribuera à ce devoir de mémoire que les Varois se doivent d'entretenir, pour ne pas oublier qu'un village et ses habitants ont été abruptement « rayés de la carte » il y a 50 ans.

N'oublions jamais !

François





Annie, François, Alain Costanzo et la fameuse dernière lettre.





Brovès, village rayé de la carte



A savoir :

Le lundi de Pentecôte, l'armée autorise les anciens brovésiens à se réunir à proximité de l'ancien village. Des retrouvailles festives et gourmandes pour que Brovès ne tombe jamais dans l'oubli.

Brovès a même perdu son code INSEE : résultat, quand les brovésiens nés au village veulent faire renouveler leurs papiers, on leur dit … qu'ils sont nés à Seillans, le village voisin où fut bâti à la hâte un lotissement (à l'écart du village …) pour loger les expulsés.

Alain Constanzo trésorier de l'association, ancien brovésien, anime des conférences dans la région pour sensibiliser au sort du village. La prochaine est prévue le vendredi 12 novembre, à 18 heures, à la médiathèque Chabran.

Contact :

Les anciens et amis de Brovès. 2326, chemin du Cassivet. 83720 Trans-en-Provence
Site : www.broves.fr



Exposition carnavals d'ici et d'ailleurs

Avec les enfants de l'aide aux devoirs, nous avons effectué la traditionnelle sortie culturelle avant les vacances de février. L'hôtel départemental des expositions du Var (HDE) nous a accueillis autour de sa belle exposition sur les carnavals. Une médiatrice culturelle, Carole, nous a guidés de Limoux à Venise, en passant par Rio, Bâle, Trèves dans le Gard, Binche en Belgique, sans oublier la fête des Paillasses dans l'Hérault ou plus proche de nous le carnaval de Nice et ses grosses têtes.

*** * * ***



Nous avons appris que le carnaval de Limoux dans l'Aude dure trois mois : c'est le plus long du monde.

La médiatrice nous a expliqué que le carnaval a ses origines déjà chez les grecs et les romains. Puis au Danemark au moment de la nouvelle année, quand le cerf perd et renouvelle ses bois, annonçant le retour du printemps et des récoltes abondantes.

Exposition à ne pas manquer jusqu'au 22 mars 2026.

Tous les jours de 10 H à 19 H.

Billetterie hdevar.fr





Le repas des anciens : un beau travail d'équipe





Le vendredi 6 février, à midi, 16 bénéficiaires ont été invités pour un repas de Noël dans nos locaux.

Christine s'est occupée de les contacter et c'est l'atelier cuisine qui s'est mobilisé pour concevoir apéritif et repas : Ghislaine, Josiane, Guillèle, Marie Andrée, Martine, Geneviève et Marie Hélène sont à féliciter. Préparer un repas pour tout ce monde n'est pas une mince affaire. Bravo pour leur implication ! Les participants ont bien apprécié la qualité du menu, et ce fut une bonne occasion de se rencontrer bénéficiaires et bénévoles, dans un moment fort sympathique et autour d'une table agréablement décorée.





Au menu : **Feuilletés à la saucisse, escargots au fromage, tarte à la tomate. Prosecco.**
Foie gras, salade, confiture de figues
Gratin dauphinois, filet mignon à la moutarde
Fromages, salade
Tarte aux pommes, boule de glace à la vanille
Vins rouge, blanc, rosé. Café.

Dans l'actu

Chaque mois, Catherine nous gratifie de son oeil acéré et documenté sur l'actualité sociale

Le 8 mars, une date qui n'est pas près d'être oubliée !...

Le 8 mars sera célébrée **la journée internationale des femmes**[1]. Elle est destinée à mettre en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la fin des inégalités femmes-hommes.

L'origine historique du 8 mars fait toujours l'objet de spéculations et même **de controverses**. Une hypothèse se dégage des autres : celle du **8 mars 1917, date d'une grève d'ouvrières à Saint-Pétersbourg** (alors appelée Pétrograd), un des événements déclencheurs de la **révolution bolchévique**. Mais une autre date ressort également dans les historiques, celle du **8 mars 1857, jour de manifestation des couturières à New York**… Un évènement qui n'aurait pas eu lieu, aucun article de presse ne le relatant ! Une *fake news* avant l'heure … qui avait pour objectif de faire sortir la date du 8 mars de son contexte soviétique.

Ces polémiques illustrent **le caractère politique de la lutte pour les droits des femmes** qui sont défendus de façon différente par une *mouvance féministe très large*, traversée par des représentations des femmes diverses et des opinions politiques parfois opposées. [2]

Toujours est-il que, plusieurs décennies après ces évènements fondateurs**, en 1977**, **l'ONU prend une résolution** dans laquelle elle invite *« tous les Etats à proclamer* (…) *un jour de l'année "Journée des Nations unies pour les droits de la femme et la paix internationale" »*

En France, **le Mouvement de libération des femmes (MLF), alors à la pointe des luttes féministes, demande au président François Mitterrand de choisir le 8 mars**, date qui est adoptée en 1982.

Si cette journée de 8 mars est toujours célébrée en 2026, c'est sans doute parce qu'il y a encore du travail à abattre, des mobilisations à lancer, des actions à mener dans beaucoup de domaines pour parvenir à l'égalité femmes/hommes. En effet **les formes de violences** que subissent les femmes sont toujours **multiples, différentes** d'un continent à l'autre, d'une catégorie sociale à l'autre, mais **elles ne diminuent pas, au contraire.**

La Fédération nationale Solidarité Femmes[3] liste 7 formes de violences : **violences sexuelles, physiques, psychologiques, verbales, administratives, cyberviolences, économiques**. La plupart sont bien identifiées, mais la dernière, la **violence économique** mérite que l'on s'y attarde, notamment parce que nous y sommes particulièrement confrontés au Secours populaire.

La **dépendance économique** est l'un des facteurs les moins connus, mais décisif, qui **emprisonne les femmes déjà victimes de relations conjugales violentes**. Ce fléau silencieux se traduit par différents mécanismes : **vol ou confiscation d'argent, contrôle des finances ou encore détournement de**

[1] C'est la dénomination donnée au 8 mars par l'ONU.

[2] Pas moins d'une quinzaine d'associations féministes nationales sont dénombrées en France, parmi lesquelles (liste non exhaustive) : Femmes Solidaires, Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV), CADAC (Coordination des Associations pour la Défense de l'Avortement et de la Contraception), Planning familial, #NousToutes, Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF), Union Nationale des CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), CLEF (Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes), la Fondation des Femmes etc.

[3] Source : https://solidaritefemmes.org/

l'épargne destinée au foyer ou aux enfants. De nombreuses femmes expliquent **qu'elles ne peuvent pas quitter leur conjoint** violent faute de ressources financières, de compte bancaire personnel ou d'économies pour se loger.

A l'appui de ces témoignages, quelques chiffres révélés par une enquête récente de l'IFOP [4]sont parlants : en France, plus **d'une femme sur quatre en couple (28%) n'a pas l'usage d'un compte bancaire personnel. 28 %** des femmes n'ont **pas d'économies personnelles** pour faire face à une urgence financière. **30 %** ne **disposent pas d'une source de revenus autre que celle de leur conjoint**. Une dépendance financière risquée qui peut les empêcher de briser le cycle en cas de violences conjugales et de quitter le foyer.

Si la **loi du 13 juillet 1965** (bien tardive !) a permis à toutes les femmes **d'ouvrir librement un compte bancaire**, le chemin vers leur réelle indépendance financière est encore long pour certaines d'entre elles. Souvent, ouvrir un compte personnel constitue **la première étape pour être indépendante économiquemen**t. Si leur conjoint s'y oppose, certaines banques [5]leur offrent la possibilité d'ouvrir un compte bancaire gratuit, destiné aux femmes victimes de violences économiques. Ce compte est discret, au seul nom de la bénéficiaire, et non connu du conjoint. La carte bancaire peut être envoyée à une adresse sécurisée, différente du domicile conjugal.

Notre Secours populaire **contribue activement à la défense des droits des femmes** en proposant une aide alimentaire et vestimentaire, un accès à la culture et aux vacances aux femmes de la Dracénie en situation de précarité, qu'elles soient en couple, célibataires ou mères isolées. Lorsque nous les accueillons, nous nous efforçons aussi d'être attentifs à leurs problèmes personnels si elles souhaitent nous les confier. L'écoute active est effet une forme importante de soutien. En cas de besoin, nous pouvons parfois leur apporter une information, un conseil ou les orienter vers les associations de Draguignan qui prennent en charge la défense des droits des femmes.

Comme le colibri qui, selon le conte, participe goutte à goutte à l'extinction de l'incendie, nous contribuons également à la défense des droits des femmes, dans notre rôle de bénévoles. Et pas seulement le 8 mars !



[4] Cette enquête IFOP a été menée auprès de 1 000 femmes françaises âgées de 18 ans et plus, du 22 au 28 octobre 2025, en collaboration avec la *Fédération Nationale Solidarité Femmes* (FNSF) et le *Crédit Mutuel Alliance Fédérale* (CMAF).

[5] Le Crédit mutuel et la Banque postale offrent ce service.

Les reconnaissez-vous ?





Trois amies inséparables qui dans la bonne humeur permettent à notre trésorerie de bien fonctionner, au centime près. Rouage essentiel dans la bonne santé de notre comité, vous aurez peut-être reconnu, de gauche à droite, nos fidèles trésorières :
Annie, Monique et Geneviève.




Quel est ce souriant jeune homme à l'œil déjà pétillant, sans doute en train de réfléchir à la prochaine blague qu'il va nous proposer ? François, bien sûr ! Devenu aujourd'hui un rouage esentiel de notre comité.

Quant à Michèle et Jean-Paul, avaient ils imaginé en janvier 1984 se retrouver bénévoles au secours populaire quelques longues années plus tard ?

* * * * * * * * * * *